

Motu Proprio: réaction de Renaissance Catholique

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Questions et analyses](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 19 juillet 2021

[Par une tribune sur son site internet](#), Renaissance Catholique réagit à la publication du **Motu Proprio Traditionis custodes** considérant que le Pape François est le Pape de l'exclusion. Jean-Pierre Maugendre insiste sur un élément qui nous paraît depuis longtemps être une soulgne un élément que :

La trêve aura été de courte durée : 2007-2021. Par le Motu proprio *Traditionis custodes* le pape François a relancé la **guerre liturgique** que son prédécesseur, par le Motu proprio *Summorum pontificum*, avait suspendue. Tout le monde s'accorde sur le sujet : la mesure est brutale. Ainsi les livres liturgiques postérieurs à Vatican II deviennent « *la seule expression de la lex orandi du Rite romain* », le missel antérieur à la réforme de 1970 ne pourra pas être utilisé régulièrement dans les églises paroissiales, aucun nouveau groupe ne pourra être constitué, c'est le Siège apostolique qui donnera aux prêtres diocésains l'autorisation de célébrer selon l'usus antiquior, etc. Jean-Marie Guénois a parfaitement formulé l'objectif de ces mesures : « **réduire l'influence des traditionalistes** ». Celle-ci, en effet, ne cesse de croître. Les « tradis » fournissent régulièrement environ 20% des ordinations sacerdotales annuelles en France et constituent une présence notable dans les diocèses, 5 à 6% du total des pratiquants dans notre pays selon Guillaume Cuchet (*La Nef* No 338), certainement plus en réalité, à cause du décrochage massif (30% selon Mgr Chauvet) de nombreux fidèles

« conciliaires », sensiblement plus âgés que leurs homologues « tradis », suite à la pandémie du coronavirus.

Les raisons d'une exclusion

Chacun s'interroge. Pourquoi une mesure d'une **telle dureté** de la part d'un pape dont le moins que l'on puisse dire est que les chantiers qui devraient mobiliser toute son énergie ne manquent pas : scandales financiers à répétition, situation quasi **schismatique de l'Eglise d'Allemagne, immense confusion doctrinale et liturgique, effondrement du denier de Saint Pierre, suites des scandales de pédophilie dans l'Eglise, gestion des orgies sexuelles au Vatican etc. ?**

L'argument avancé par le Saint-Père est que ces communautés « *doutant du Concile* » mettraient en **péril l'unité de l'Eglise** dont le pape est le garant. L'argument, n'était la gravité du sujet, prêterait à sourire. Quelle unité de l'Eglise quand :

- il n'y a pas deux messes identiques célébrées dans deux églises différentes,
- dans un diocèse les divorcés remariés sont admis à la Sainte communion et pas dans l'autre,
- 69% des catholiques américains affirment ne pas croire à la présence substantielle du Christ sous les apparences du pain et du vin après la consécration (enquête *Pew Research Center*-août 2019),
- en toute impunité des prêtres allemands bénissent dans leurs églises, pavisées aux couleurs arc-en-ciel, des unions homosexuelles, etc.

Le pape qui a signé la déclaration d'Abou Dhabi affirmant : « **Les diversités des religions sont une sage volonté divine** » écrit dans la lettre aux évêques accompagnant le Motu proprio : « *Rester dans l'Eglise non seulement « avec le corps » mais aussi « avec le cœur » est une condition du salut* ». On pense à la fable de La Fontaine : *La chauve-souris et les deux belettes* : « *Je suis Oiseau : Voyez mes ailes/ Je suis souris : Vivent les rats.* » Bien loin du *Est. Est. Non. Non évangélique*.

En outre, en quoi nuisent à l'unité de l'Eglise ceux qui, souvent convertis, assistent à la messe traditionnelle et souhaitent bénéficier d'une pastorale sacramentelle et catéchétique qui a fait ses preuves ? Pourquoi jeter l'opprobre sur eux ? Ils refuseraient le Concile. Pour être franc, l'immense majorité d'entre eux se fiche éperdument du Concile qui ne les intéresse pas et leur apparaît comme une lubie de vieillards idéologues et nostalgiques. Ce que ces fidèles demandent c'est une liturgie qui les porte vers Dieu et un enseignement moral et doctrinal qui leur permette de rester fidèles au Christ et donc de résister aux séductions d'une société apostate.

Laissez-nous faire l'expérience de la Tradition

Dans les années 70 l'intuition originelle et fondatrice de Mgr Lefebvre se résumait en une formule : « *Laissez-nous faire l'expérience de la Tradition* ». **Cette expérience a été faite et les fruits en sont sous nos yeux.** L'apostolat traditionnel, quel que soit son cadre institutionnel, est incontestablement fécond. Les communautés se sont développées, de nombreuses conversions s'y sont opérées. Des familles jeunes et nombreuses les font vivre. Les fameux lapins qui essaient de rester fidèles aux exigences du mariage chrétien, dont se moquait, dans un humour douteux, François.

Notons que, selon le pape, **l'objectif des concessions liturgiques de ses prédécesseurs était de ramener les brebis égarées lefebvristes**, « *en temps voulu au rite romain promulgué par les saints Paul VI et Jean-Paul II* ». Ce n'est manifestement pas ce qui s'est passé, à l'encontre de ce que craignaient certains dénonçant le « *ralliement* » inexorable des prêtres et des laïcs traditionnels qui chercheraient un accord juridique avec les autorités romaines. L'expérience ayant été un succès il est décidé de....mettre fin à l'expérience ??? Le Christ nous a demandé de juger l'arbre à ses fruits et de jeter au feu le figuier stérile. Pas l'arbre qui porte du fruit. Cinquante années après sa clôture les bons fruits du Concile ne seraient toujours pas apparus mais la récolte serait prochaine. Qui le croit ?

Fondamentalement ce Motu Proprio semble marquer la **fin de la tentative de Benoît XVI d'établir une herméneutique de continuité entre le Concile Vatican II et l'enseignement antérieur de l'Eglise.** La croyance en la continuité entre l'enseignement pré conciliaire et l'enseignement post conciliaire expliquait une forme de bienveillance vis à vis de la messe traditionnelle. En revanche l'hostilité militante de François envers la messe traditionnelle manifeste la conviction que l'Eglise conciliaire, pour reprendre l'expression du cardinal Benelli, est d'une autre nature que l'Eglise qui l'a précédée. On ne rejette pas avec cette violence ceux dont le seul tort est d'avoir cinquante ans de retard. En revanche on lutte farouchement contre ceux que l'on croit être les tenants d'une autre Eglise. Ainsi, paradoxalement, le pape François rejoint-il, sur ce point, les positions de la Fraternité Saint Pie X.

Il faut que tout change pour que rien ne change

Concrètement il semble que, dans la réalité, pas grand chose ne changera. **Ce motu proprio est inapplicable.** Il va geler la situation mais ne réduira pas l'influence des communautés traditionalistes. En effet :

- le pape a 85 ans et sa position est très affaiblie
- un certain nombre d'évêques sont contents de l'action des communautés traditionalistes
- certains évêques, en particulier en France, ont assez de soucis comme cela. Ils

savent, par exemple, que retirer aux communautés traditionalistes l'usage des églises paroissiales serait inéluctablement susciter des manifestations, des occupations d'églises, etc. Plusieurs évêques, prudents, ont immédiatement dit que rien ne changerait dans leur diocèse.

Enfin il ne faut pas négliger le fait que l'opinion publique, catholique ou non, ne comprend pas les raisons de cet ostracisme alors qu'il n'est question, dans la bouche du Souverain Pontife, que de miséricorde, d'accueil, de pardon, de respect de l'autre, etc. L'éditorial étincelant de Michel Onfray, athée revendiqué, « *Ite missa est* » dans *Le Figaro* du 19 juillet est le signe manifeste de ces incompréhensions.

Dans une conférence à Paris le 25 juin dernier Mgr Schneider interrogé sur l'éventuelle suppression de *Summorum Pontificum* n'hésitait pas à déclarer : **"Les fidèles et les prêtres ont le droit à une liturgie qui est une liturgie de tous les saints (...). Par conséquent le Saint-Siège n'a pas le pouvoir de supprimer un héritage de toute l'Eglise, c'est un abus, ce serait un abus même de la part d'évêques. Dans ce cas, vous pouvez continuer de célébrer la messe même sous cette forme : c'est une forme d'obéissance (...), à tous les papes qui ont célébré cette messe"**.

On ne saurait conclure sans observer le sentiment de trahison que vivent les prêtres et les laïcs, attachés à la liturgie traditionnelle qui ont fait confiance aux autorités romaines, à qui on avait promis la liberté de culte et le respect de leurs convictions. Ils n'imaginaient sans doute pas que cette liberté serait celle de l'indien dans sa réserve...

Sans amertume, ni révolte nous assumons cette nouvelle épreuve dans la prière, sereins, confiants et déterminés, affermis chaque jour dans notre fidélité par les premières paroles de la messe traditionnelle : *Introibo ad altare dei. Ad deum qui laetificat juventutem meam* Je monterai à l'autel du seigneur. Vers Dieu qui réjouit ma jeunesse ».

Jean-Pierre Maugendre